

Rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, 2015

Le rapport sur la situation financière 2015 de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a été déposé par le maire, monsieur Martin Murray, lors de la séance publique régulière du conseil municipal du 16 novembre 2015, en conformité avec la Loi sur les cités et villes, article 474.1.

Voici le rapport sur la situation financière de l'année 2015, et ce, conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes.

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2014

Les activités financières de l'année 2014 se sont soldées par le résultat suivant :

Revenus	65 991 881 \$
Charges	63 576 979 \$
Excédent	2 414 902 \$

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR LES ÉTATS FINANCIERS 2014

Les états financiers 2014 ont été vérifiés par la firme de vérificateurs externes Deloitte, S.E.N.C.R.L./s.r.l. mandatée par le conseil de ville. Leur rapport ne comporte aucune réserve.

L'EXERCICE FINANCIER EN COURS

Nous prévoyons dégager un surplus pour l'année 2015, mais celui-ci s'annonce inférieur au surplus de 2014. En date du 31 octobre 2015, 840 permis ont été délivrés pour une valeur de 38 500 000 \$.

PÉRIODE	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DES PERMIS
2006	928	52 460 000 \$
2007	861	72 138 000 \$
2008	927	57 107 000 \$
2009	1 027	77 392 000 \$
2010	910	56 691 000 \$
2011	935	62 802 000 \$
2012	952	82 349 000 \$
2013	751	72 925 000 \$
2014	907	65 129 000 \$
2015 (janvier à oct.)	840	38 500 000 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2015-2016-2017

Au PTI 2015-2016-2017, il était prévu des investissements de 15 671 000 \$ en 2015. Le montant des investissements réalisés ou à réaliser d'ici le 31 décembre 2015 est plutôt estimé à 6 808 554 \$. L'écart entre ces deux montants s'explique en grande partie (6 898 000 \$ sur 8 862 446 \$) par le report de projets aux années ultérieures en raison de leur pertinence ou de retards imprévus. Il faut ajouter à cela le fait que des projets ont été moins coûteux que ce qui avait été envisagé initialement, ou encore, qu'ils n'ont été ou ne seront que partiellement réalisés.

- Reconstruction de la rue De Montpellier, reconstruction de la rue Beaumont Est et programme d'entretien routier :
 - Prévision : 6 550 000 \$
 - Réalisation : 5174 884 \$
- Autres projets réalisés, par exemple : la réfection des terrains de baseball et de balle-molle, la réfection du planchodrome au parc Rabastalière et le remplacement des chaudières à l'aréna Michael-Bilodeau :
 - Prévision : 1 458 000 \$
 - Réalisation : 1 325 576 \$

- Projets réalisés en partie, par exemple le plan directeur des pistes cyclables, le réaménagement des locaux dans les édifices administratifs et la signalisation urbaine.
 - Prévision : 765 000 \$
 - Réalisation : 83 094 \$

- Projets reportés à l'étude, le plus important étant le prolongement de la rue Jean-Talon dans l'écoparc industriel qui, faute de projet d'investissement dans ce secteur, n'a pas été mis en chantier en 2015 :
 - Prévision : 6 898 000 \$

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2016

En ce qui concerne les engagements qui ont été pris lors de l'élection de novembre 2013, les objectifs demeurent les mêmes, à savoir ramener le rythme de croissance des dépenses de nature locale à un maximum de 2 % par année pour la période allant de 2014 à 2017 et nous assurer de réduire l'importance de la dette par rapport aux revenus.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2016-2017-2018

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2016, 2017 et 2018, qui a été adopté lors de la séance du conseil municipal du 19 octobre dernier, prévoit des investissements de 57 millions de dollars. En voici, les principaux éléments.

Parcs et espaces verts

Concernant les parcs et espaces verts, la Ville réalisera le plan directeur de pistes cyclables et aménagera, au sud de la route 116, une piste multifonctionnelle qui mènera vers la gare de Saint-Basile-le-Grand. À cela s'ajouteront la continuation du programme de renouvellement des aires de jeux et la réfection des terrains de tennis du parc Bisailon.

Infrastructures

En plus de poursuivre son programme d'entretien routier, la Ville poursuivra son programme de renouvellement des infrastructures. Il est envisagé de reconstruire :

- la rue Châteauguay, entre les rues Durham et Lansdowne;
- la rue du Sommet-Trinité, entre la rue des Hirondelles et la place de la Corniche, entre le poste PS-5 et la rue du Sommet-Trinité;
- et la rue du Général-Vanier, entre les rues William-Birks et Asselin.

Développement du territoire, bâtiment et équipement

Des investissements sont aussi à prévoir au poste de relèvement des eaux usées de la rue Gardenvale, afin d'en contrôler les odeurs, ainsi qu'à l'intersection de la montée Montarville et du rang des Vingt-Cinq, où l'on entrevoit aménager un carrefour giratoire. La Ville installera une nouvelle signalisation urbaine, dont des stèles à écran dynamique, de nouveaux panneaux pour l'identification des immeubles et des colonnes Morris au centre-ville. Ce sont là les principaux investissements qu'elle désire retenir pour 2016 dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations.

Les investissements consentis en 2016 le seront en tenant compte de l'enveloppe budgétaire de la Ville et de la volonté de la présente administration municipale de ne pas alourdir le fardeau de la dette imposé à l'ensemble des contribuables. Des orientations précises à cet égard seront présentées lors de l'adoption du budget 2016, prévue le 14 décembre prochain.

LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

Conformément l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, ont été déposées au conseil municipal du 16 novembre 2015.

Comme le montre le tableau ci-dessous, ces contrats ont totalisé 52 468 037 \$ entre le 1^{er} septembre 2014 et le 31 août 2015, répartis entre 86 contractants différents. Le plus important d'entre eux, et de loin, est la Ville de Longueuil avec 28 253 597 \$, la plus grande partie de ce montant étant des quotes-parts versées pour les services de l'agglomération. Le ministère du Revenu du Québec (3 364 956 \$) et le Receveur général du Canada (1 432 023 \$) font aussi partie de la liste de ce qui est considéré par la Loi comme des contractants. Autre précision, les contrats peuvent s'étendre sur plusieurs années comme c'est le cas avec Services d'arbres Primeau inc., pour les travaux d'abattage et d'essouchement de frênes (789 107 \$) dont le contrat est d'une durée d'un (1) an avec quatre (4) années d'option de renouvellement.

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS ET/OU LE CUMULATIF EST DE 25 000 \$ ET PLUS À UNE MÊME ENTITÉ ENTRE LE 2014-09-01 ET LE 2015-08-31		
Classe de charges	Nombre de contractants différents	Montants totaux
1 000 000 \$ et plus	9	41 343 132 \$
500 000 \$ - 999 999 \$	5	4 128 216 \$
250 000 \$ - 499 999 \$	7	2 522 591 \$
100 000 \$ - 249 999 \$	9	1 302 901 \$
50 000 \$ - 99 999 \$	32	2 316 111 \$
25 000 \$ - 49 999 \$	24	855 083 \$
Total	86	52 468 037 \$

Les listes sont disponibles sur le site Web de la Ville (stbruno.ca/appel-d-offres). Pour obtenir une version papier, veuillez contacter la Direction des communications, au 450 653-2443.

LE TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus municipaux exige que les revenus des élus soient mentionnés dans le présent rapport. Ci-après, le détail des sommes versées aux élus pour l'année 2015.

En conclusion, nous considérons, encore cette année, avoir réussi à concilier les attentes de nos citoyens avec les orientations budgétaires choisies, tant au niveau des services et des travaux qu'au niveau de nos réalisations.



Le maire,
Martin Murray

Monsieur Martin Murray, maire

Rémunération de base	58 240 \$
Allocation de dépenses	15 976 \$
Rémunération de base en tant que membre du conseil de l'agglomération de Longueuil	13 640 \$
Membre de la Commission sur la sécurité publique de l'agglomération de Longueuil	350 \$*
Rémunération en tant que vice-président de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées (RIAEU) de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand	60 \$*

District 1 : Madame Thérèse Hudon

Rémunération de base	19 414 \$
Allocation de dépenses	9 707 \$

District 2 : Monsieur Michael O'Dowd

Rémunération de base	19 414 \$
Allocation de dépenses	9 707 \$

District 3 : Madame Isabelle Bérubé

Rémunération de base	19 414 \$
Rémunération du maire suppléant	944 \$
Présidente (6 mois) et vice-présidente (6 mois) de la Commission de l'environnement et de l'aménagement de l'agglomération de Longueuil	560 \$*
Membre du CA du Réseau de transport de Longueuil (RTL)	12 000 \$
Membre du CA du RTL	175 \$*
Membre du Comité de planification stratégique et affaires publiques du RTL	175 \$*
Membre du Comité des affaires corporatives et gestion des ressources du RTL	175 \$*
Comité de retraite du RTL	175 \$*
Rémunération de la Régie intermunicipale	

d'assainissement des eaux usées (RIAEU) de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand	60 \$*
Allocation de dépenses (Ville de Saint-Bruno-de-Montarville (10 179 \$), agglomération de Longueuil, RTL et RIAEU)	15 976 \$

District 4 : Monsieur Martin Guevremont

Rémunération de base	19 414 \$
Allocation de dépenses	9 707 \$

District 5 : Monsieur André Besner

Rémunération de base	19 414 \$
Allocation de dépenses	9 707 \$

District 6 : Madame Marilou Alarie

Rémunération de base	19 414 \$
Allocation de dépenses	9 707 \$
Rémunération du maire suppléant	1 952 \$
Allocation de dépenses	976 \$

District 7 : Monsieur Jacques Bédard

Rémunération de base	19 414 \$
Allocation de dépenses	9 707 \$
Rémunération du maire suppléant	1 472 \$
Allocation de dépenses	736 \$
Conférence régionale des élus de Longueuil (CRE)	125 \$*

District 8 : Madame Michèle Archambault

Rémunération de base	19 414 \$
Allocation de dépenses	9 707 \$
Rémunération du maire suppléant	1 472 \$
Allocation de dépenses	736 \$
Membre de la Commission du budget, des finances et de l'administration de l'agglomération de Longueuil	350 \$*
Allocation de dépenses	175 \$

Légende : * par réunion – ** par mois